REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

++++**

DECRET N° 2005-366 DU 22 JUIN 2005

Chargeant Madame Léa D. AHOUGBENOU-HOUNKPE, Ministre de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité de l'intérim de Madame Dorothée Akoko KINDE-GAZARD, Ministre de la Santé Publique pour compter du 20 au 27 Juin 2005.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT. CHEF DU GOUVERNEMENT.

- VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin;
- VU la Proclamation du 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- VU le Décret N° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement;

DECRETE:

Article 1er: Pour compter du 20 au 27 Juin 2005, Madame Léa D. AHOUGBENOU-HOUNKPE, Ministre de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité est chargée de l'intérim du Ministre de la Santé Publique pendant l'absence de Madame Dorothée Akoko KINDE-GAZARD.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 22 juin 2005

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS: PR 4 - AN 4 - CS 2 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - MECCAG-DP 2 - SGG - MFPSS 2 - MSP 2 - AUTRES MINISTERES 20

- DEPARTEMENTS 12 - JO. 1 .-